

## **60<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire**

### *Rapport du délégué au Comité rédaction Journal ME, Daniel KOHLER*

Présidentes, Présidents, délégués de Sociétés, je me fais l'interprète du Comité et voudrais vous remercier pour votre engagement et votre précieuse collaboration concernant les articles que vous avez fait parvenir au secrétariat du Cartel, relatifs à vos activités, destinés à faire paraître dans le Journal « Meyrin Ensemble » en 2021.

En effet, ce n'est pas moins de **60 articles** accompagnés de photos illustrant parfaitement le contenu de vos textes à publier, que vous nous avez envoyé et dont j'ai eu l'honneur d'annoncer lors des 10 séances du Comité de rédaction que nous avons tenues.

Ces articles sont le fruit de votre engagement, votre motivation, votre intérêt à faire connaître davantage vos activités, qu'elles soient sociales sportives ou culturelles. Votre participation active contribue énormément au développement du contenu journalistique et à l'intérêt qu'il éveille chez le lectorat.

Le Comité poursuivra sur cette voie, par l'intermédiaire de nos secrétaires, principalement Véronique, qui ne ménage aucun effort pour vous assister et faire le lien entre vous et le Comité rédactionnel du Journal et permettre ainsi d'atteindre ce magnifique résultat.

Notre objectif pour 2022, est de solliciter les 60 Sociétés du Cartel. C'est ainsi que nous veillerons à ce que celles qui ne se sont pas encore exprimées, puissent se présenter par la rédaction d'un article sur leurs activités, accompagné de photos. Les pages du Journal leurs sont ouvertes et elles peuvent se faire connaître, surtout des nouveaux habitants de la Commune. Les activités de chacune, doivent être connues de tous, lectrices, lecteurs et, qui sait, via leur site Internet, ou autre, permettre de rejoindre les rangs de leurs membres.

Par ce message, nous nous permettons, une nouvelle fois, d'attirer votre attention et votre compréhension en vous demandant de nous fournir des photos d'un poids minimum de «1MO ». La majorité de celles que nous recevons, sont prises avec des téléphones portables et, trop légères, sont impubliables car elles devraient être « alourdies ». Toute photo inférieure à ce poids ne peut être utilisée, ce qui est regrettable, elle ne mettra pas vos articles en valeur comme cela devrait être le cas.

À vous tous encore, nous vous remercions de votre collaboration et nous attendons vos articles avec vos photos de « 1MO », non issues de vos portables ... Si possible !

Pour le Comité du Cartel

Daniel Kohler